



À l'intention des médecins omnipraticiens

Inscription de la clientèle des professionnels de la santé

Implantation prochaine d'un formulaire unique pour l'inscription de la clientèle

Lors de l'entrée en vigueur de l'inscription générale en janvier 2009, la Régie a procédé aux ajustements minimaux requis pour permettre l'implantation rapide de cette nouvelle mesure. En parallèle, des travaux et des développements informatiques ont été amorcés pour mettre en place une solution permanente plus efficiente et plus conviviale. L'objectif visé était de concevoir un formulaire unique d'inscription pour tous les types de clientèle et pour tous les lieux de prise en charge (GMF ou hors GMF).

La Régie prévoit rendre accessible ce nouveau formulaire vers la fin du mois de mai 2010. Il s'intitulera *Formulaire d'inscription auprès d'un médecin de famille* et remplacera les formulaires actuels (n° 3876 en GMF et n° 4093 hors GMF). Une prochaine infolettre vous donnera plus de détails sur ses modalités d'utilisation.

Veuillez noter que le processus d'inscription ne sera suspendu en aucun temps. De plus, toutes les inscriptions déjà reçues de même que celles enregistrées avec les services en ligne seront maintenues sans qu'aucune intervention de votre part ne soit requise.

Refonte des applications existantes permettant de faire l'inscription en ligne

Pour supporter l'inscription en ligne de la clientèle, en fonction de ce nouveau formulaire, la Régie a procédé à une refonte de ses applications existantes *Inscription auprès d'un médecin de famille* (hors GMF) et *Groupes de médecine de famille* (GMF). À la fin du mois de mai, soit en même temps que l'entrée en vigueur prévue pour le formulaire unique, ces deux bannières seront remplacées par la nouvelle bannière *Inscription de la clientèle des professionnels de la santé*. Cette nouvelle application permettra un meilleur suivi des inscriptions et sera mieux adaptée aux changements survenant dans la pratique d'un médecin.

La Régie assurera le transfert automatique de toutes les données déjà enregistrées et transmises. Les mêmes règles de sécurité s'appliqueront. De plus, les modalités d'accès des utilisateurs (code d'accès, mot de passe) pour l'inscription en ligne de la clientèle demeureront les mêmes.

Veuillez noter que le rendement de la nouvelle application *Inscription de la clientèle des professionnels de la santé* est optimisé avec les navigateurs Microsoft Internet Explorer 7.0 (type PC) ou Mozilla Firefox 3.0 (type PC et Macintosh). Un guide d'utilisation de l'application sera bientôt disponible. Vous recevrez plus de précisions dans l'infolettre annoncée plus haut.

Si vous désirez plus d'information en regard de la présente infolettre ou sur nos services en ligne, veuillez communiquer avec notre équipe de soutien aux services en ligne Internet dont les coordonnées figurent plus bas.

c. c. : Technocentres

Courriel
sel.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Téléphone
Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs 1 800 463-4776

Choisir l'option 1

NOS PRÉPOSÉS SONT EN SERVICE
DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 8 H 30 À 16 H 30